

Le 9 juillet, l'accusation de SUD-rail

Par Lionel Steinmann | 15/07/2013 | 06:00

Dans sa « Lettre économique », mise en ligne trois jours avant le déraillement, le syndicat SUD-rail revenait sur l'examen lors d'un récent conseil d'administration du rapport 2012 sur la sécurité. « *Les indicateurs fournis par la direction [...] cachent, mal, la fragilisation du niveau de sécurité* », écrit-il. « *Le rapport fait apparaître la baisse de la qualité des procédures, l'augmentation des incidents de signalisation de passages à niveau et la hausse du nombre d'événements critiques liés à des incidents de chantiers* », avance-t-il. Ajoutant : « *Sous l'effet des restructurations incessantes et des suppressions d'effectifs, des décalages se sont installés entre les règles prescrites et la réalité du travail.* » Le tract évoque un projet de « *simplification des normes et standards de sécurité* », jugeant, que « *de nouvelles modifications des prescriptions réglementaires risquent d'engendrer de nouvelles pertes de repères pour les salarié(e)s* ».

Interrogée par « Les Echos », la SNCF estime pour sa part que « *les résultats globaux de sécurité sont en amélioration régulière et traduisent son travail de fond. Le nombre total annuel d'événements sécurité est passé de 309 en 2002 à 126 en 2012* ». Et si certaines catégories d'incidents sont ponctuellement à la hausse, ceux liés à la voie ont reculé de 20 % en 2012, réplique la SNCF.

Écrit par Lionel STEINMANN
Journaliste
lsteinmann@lesechos.fr